

voyages individuels à partir de la plupart de nos pays. Le tourisme dans les pays étrangers est devenu accessible à beaucoup plus de gens, et un nombre imposant de jeunes voyagent seuls avec les moyens les plus modestes. Les contacts entre les gens d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord sont devenus si étendus, si approfondis et si constants, que les guerres tragiques menées en Europe par leurs pères et leurs grand-pères semblent à présent incompréhensibles. Il est maintenant inconcevable que des anciens ennemis répètent de telles folies. Cette situation doit être étendue à toute l'Europe. En vérité, j'irais jusqu'à dire que le maintien de barrières démodées s'opposant aux contacts entre les personnes est, en soi, un obstacle à une authentique participation à l'Europe d'aujourd'hui.

Il est donc doublement regrettable que certains Etats participants à la réunion aient choisi de ne pas suivre la pratique générale internationale; non seulement ont-ils maintenu des contrôles sur la sortie de personnes de leur pays, mais, dans certains cas, ils ont aussi appliqué une politique très restrictive dans l'octroi de la permission à leurs citoyens de rendre des visites à l'étranger et d'émigrer, même dans le but de réunion de familles. Alors que nous avons cherché à respecter le droit souverain de ces pays à fixer leurs propres lois concernant les déplacements de leurs citoyens, nous n'avons pas caché notre inquiétude quant aux effets négatifs de ces lois sur certaines familles canadiennes qui ont de la parenté dans ces pays, sur les communications et la coopération entre nos pays, de même que sur l'idée que se font les Canadiens de la volonté de ces pays de s'en tenir à des standards internationaux. Voilà pourquoi nous avons pressé tous les Etats participants à s'efforcer le plus possible, dans le cadre de la CSCE, d'appliquer dans un esprit positif et humanitaire leurs lois relatives aux